

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 3 octobre 2023 à 18 h 32 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

la conseillère Aline Dib est absente;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

**CM-20231003-911**

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 3 octobre 2023 avec le retrait du point 8.6 de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

**CM-20231003-912**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 septembre 2023, à 18 h 33, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 septembre 2023 à 18 h 33.



ADOPTÉ

(SD-2023-4624)

---

**CM-20231003-913**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 19 septembre 2023, à 17 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 19 septembre 2023 à 17 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2023-4737)

---

**CM-20231003-914**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 25 septembre 2023, à 16 h 31, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 25 septembre 2023 à 16 h 31.

ADOPTÉ

(SD-2023-4739)

---

**CM-20231003-915**

DÉPÔT - PÉTITION - INONDATIONS - RUE PAPILLON

---

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier dépose une pétition concernant les problèmes d'inondations sur la rue Papillon.

---



**CM-20231003-916**

DÉPÔT - PÉTITION - IMPLANTATION - PISTE CYCLABLE -  
RUE CHARLES-PIMPARÉ

---

La conseillère Flavia Alexandra Novac dépose une pétition concernant l'implantation d'une piste cyclable et d'une bande cyclable sur la rue Charles-Pimparé.

---

**CM-20231003-917**

DÉPÔT - PÉTITION - DEMANDE DE MORATOIRE - PROJET  
D'IMPLANTATION DU SYSTÈME DE SIGNALISATION  
INTÉLLIGENTE ET D'AFFICHAGE DYNAMIQUE

---

Le conseiller Claude Larochelle dépose une pétition concernant la demande de moratoire sur le projet visant l'implantation du système de signalisation intelligente aux fins de stationnement et d'affichage dynamique.

---

**CM-20231003-918**

DÉPÔT - RAPPORT DU PRÉSIDENT - COMITÉ DE  
VÉRIFICATION - ANNÉE 2023

---

Le conseiller Yannick Langlois dépose électroniquement le rapport du président du Comité de vérification pour l'année 2023.

---

AFFAIRES NOUVELLES

---

La conseillère Sandra Desmeules invite les citoyens à participer aux portes ouvertes dans les casernes de pompiers le dimanche 8 octobre entre 10 h à 16 h.

---

La conseillère Aglaia Revelakis invite la population lavalloise et ses collègues à démontrer leur solidarité envers le peuple arménien d'Artsakh et invite la communauté internationale à être solidaire de la population civile de la république du Haut-Karabagh réfugiée en Arménie afin d'éviter qu'un autre drame humanitaire ne se produise.

Elle souligne la Semaine lavalloise des aînés du 1er au 7 octobre.

Elle mentionne que le mois d'octobre est le Mois de la sensibilisation au cancer du sein.

---

Le conseiller Claude Larochelle invite les citoyens à participer au concours de maisons décorées organisé par l'Association ôChampfleury jusqu'au 14 octobre et précise qu'un jury déterminera les gagnants entre le 18 et 31 octobre.



Il invite les familles et les enfants à visiter le Manoir du corbeau le 29 octobre au ôChampfleury et mentionne qu'une distribution de bonbons aura également lieu le soir du 31 octobre.

Il invite ses collègues à participer au colloque Piétonnes et piétons avant tout: agir ensemble pour un Québec qui marche, organisé par Piétons Québec les 16 et 17 octobre à Drummonville.

---

Le conseiller Achille Cifelli invite les citoyennes et citoyens de Val-des-Arbres et Val-des-Brises ainsi que toute la population à la fête d'Halloween qui se tiendra au chalet du parc du Royal-22e-Régiment de 16 h à 20 h.

---

La conseillère Seta Topouzian attire l'attention sur la situation des civils de la république d'Artsakh dans le Haut-Karabagh. Elle mentionne que Laval est la seule municipalité au Canada à reconnaître l'indépendance de la république d'Artsakh. Elle réitère l'engagement en faveur de la justice, la paix, la protection des vies innocentes et la défense des civils.

---

La conseillère Isabelle Piché mentionne qu'elle déposera un avis de proposition afin de demander de rendre public en temps réel les données du ColiMinder situé près de la station d'eau potable de Sainte-Rose pour informer les citoyens de la qualité de l'eau et conscientiser la population de l'impact qu'ils ont sur leur environnement.

Elle invite les résidents de Saint-François à visiter, avec leurs enfants, la Maison des jeunes et la Maison de la famille où seront distribués des bonbons et gâteries pour la fête d'Halloween.

---

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier souligne que chaque année 29 500 personnes sont diagnostiquées avec un cancer du sein. Elle souligne que le mois d'octobre est le Mois de la sensibilisation au cancer du sein et encourage la population à soutenir la Fondation du cancer du sein du Québec.

Elle invite les citoyens de Vimont-Auteuil à une rencontre citoyenne qui aura lieu le mardi 10 octobre à 19 h, au Centre communautaire Auteuil situé au 6200, boulevard des Laurentides.

---

Le conseiller Alexandre Warnet mentionne que le 30 septembre dernier avait lieu la 3e Journée nationale de la vérité et de la réconciliation qui vise à promouvoir les efforts de réconciliation avec les peuples autochtones. Il indique que la Ville de Laval est la 3e ville du Québec et la 15e du Canada intimement concernée et invite la population à œuvrer pour que ce processus se fasse tous les jours de l'année.

---

La conseillère Flavia Alexandra Novac annonce que l'oeuvre «Museum of the Moon» de l'artiste Luke Jerram sera présentée au lac



du Centre de la nature du 6 au 9 octobre et qu'elle présente des images de la surface lunaire prises par la NASA.

---

La conseillère Sandra El-Helou invite les aînés à participer à la 34e édition de la Semaine lavalloise des aînés du 1er au 7 octobre au carrefour socioculturel et sportif Axion 50 plus.

---

Le conseiller Nicholas Borne revient sur l'incident qui a mené à la non-utilisation de l'eau dans le quartier de Sainte-Dorothée et mentionne l'importance collective de cette ressource capitale. Il remercie les citoyens et tous les services qui ont été impliqués. Un post-mortem est en cours par les services et il invite les citoyens à s'abonner aux alertes de la Ville et rappelle l'importance d'avoir une trousse d'urgence pour une durée de 72 heures.

---

Le conseiller Paolo Galati invite les citoyens de Saint-Vincent-de-Paul et les lavalloises et lavallois à participer à la 2e édition de la fête d'Halloween du quartier Saint-Vincent-de-Paul le samedi 28 octobre de 10 h à 15 h au IGA Marché de la Concorde. Il remercie les Loisirs Duvernay Saint-Vincent pour la tenue de l'événement.

Il mentionne que le 14 septembre dernier avaient lieu les festivités de l'agence lavalloise Services immobiliers Ferri et souligne le succès et l'engagement du groupe Ferri.

---

Le conseiller David De Cotis mentionne qu'il déposera des avis de proposition pour la mise en place d'un programme pour rendre accessibles et gratuits des cours de natation, pour la mise en œuvre d'une politique de tolérance de 10 % favorable aux OBNL dans leur réponse aux appels d'offres et pour que la Ville inclue la totalité de l'information des travaux routiers actuels et à venir sur une page web unique pour permettre un meilleur suivi et une communication avec les citoyens. Il mentionne également que des discussions auront lieu concernant un avis de proposition pour pérenniser et rendre récurrent les budgets des organismes communautaires.

Il annonce que le 31 octobre aura lieu la 15e édition de la fête d'Halloween à Vimont. Il remercie les Loisirs Saint-Bruno de Laval, l'école de danse Saint-Bruno de Laval et la Ville pour leur collaboration et leur aide.

---

La conseillère Louise Lortie souligne que le 30 septembre dernier se tenait la fête de quartier au parc Marc-Aurèle Fortin en partenariat avec la table sectorielle M'îles Lieux Ensemble qui a été un succès. Elle remercie les bénévoles et les organismes pour leur implication.

Elle annonce sa participation à la distribution de bonbons au Centre communautaire Montrougeau le 31 octobre prochain.

Elle souligne la Journée mondiale des enseignant(e)s le 5 octobre et remercie toutes les personnes qui travaillent dans ce milieu.

---



Le conseiller Pierre Brabant souligne les 50 ans de la bibliothèque municipale Laure-Conan ainsi que le travail de la responsable de la bibliothèque Mme Tremblay et de tous les partenaires. Il rappelle que la lecture est un moyen d'éducation et que la bibliothèque a été instaurée en 1973 à l'école les Explorateurs et que depuis 1989, elle est située au 4660, boulevard des Laurentides.

---

La conseillère Christine Poirier annonce que pour une 2e année consécutive, elle copréside la campagne corporative Centraide. Elle félicite Mme Josée Bédard directrice générale adjointe sécurité publique et services de proximité à la Direction générale, remercie les participants et fait appel à la générosité car Centraide vient en aide à plusieurs organismes communautaires.

Elle mentionne le début de la campagne Un habit pour un ami lancée par le Relais communautaire de Laval le 1er octobre. Elle invite les citoyens à déposer de l'équipement pour la saison hivernale à l'hôtel de ville au 5e étage du 3131, boulevard Saint-Martin.

---

#### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Anthian

Piste cyclable – viaduc de la Concorde – sécurité routière

Jonathan Tremblay

Eau contaminée – contamination de l'eau dans les tuyaux et les réservoirs – plan de gestion de communication en cas d'urgence – milieux naturels acquis par la Ville

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Marie-Josée Dion

Ervin Mak

Noms des rues visées par l'avis de contamination – carte des rues touchées – aînés touchés par la situation d'urgence – avis de non-consommation – communiqué de la Ville lors des situations d'urgence – plan d'amélioration des alertes par messages textes

Celine Marchand

Guy Riopel

Implantation des panneaux lumineux pour le stationnement dynamique – pollution lumineuse – coût d'amélioration du système Info-stationnement et des affiches de stationnement

Nicole Lahaie

Dépôt de documents

Projet pilote des trottinettes électriques – station des trottinettes située sur la 58e Avenue – problèmes avec les usagers



Sabrina Di Matteo  
Réaménagement de la marina du Commodore – futurs projets – accès aux berges

Ariane Desjardins  
Dépôt de documents  
Entretien de la Route verte – mise à niveau des infrastructures – problème de sécurité

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Hyclat Bien-Aimé  
Demande de rencontre avec M. le Maire

Luc Magnan  
Autorisation – poules urbaines

Jocelyne Simard Dagenais  
Remboursement de la taxe d'eau – année 2023

Aurélie Lachapelle  
Subvention pour les produits d'hygiène menstruelle réutilisables – récupération dans les bâtiments municipaux

Claudia Nadeau  
Zones boisées sur le boulevard de la Renaissance – projet de construction – protection des boisés et des arbres

Jean-Philippe Delorme  
Construction d'un chalet au bois de l'Équerre – déviation vers l'est du rang de l'Équerre

Youssef Frangieh  
Problème de nids-de-poule sur le boulevard du Souvenir – demande de parc urbain à l'espace Montmorency – demande de cours de patin et patinoire pour les enfants

Roger Gascon  
Club de pétanque Val-des-Arbres – coût du loyer et des taxes municipales – exemption pour les organismes à but non lucratif – accessibilité du boulodrome aux aînés

---

**CM-20231003-919**

**ADOPTION - RÈGLEMENT L-12911**

---

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis  
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian



et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12911 modifiant le Règlement L-10400 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2023-2778)

---

**CM-20231003-920**

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13031

---

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac  
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13031 décrétant l'exécution de travaux d'aménagement d'une aire de planche à roulettes (skatepark) aux parcs du Moulin et Notre-Dame et d'une piste à rouleaux (pumptrack) au parc du Sablon et décrétant un emprunt de 7 426 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2023-4166)

---

**CM-20231003-921**

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13032-M

---

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13032-M modifiant le Règlement L-12258-M décrétant l'exécution des travaux municipaux sur la rue Gascon et décrétant un emprunt de 1 034 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2023-3538)

---





**CM-20231003-922**

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13033

---

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13033 modifiant le Règlement L-12799 décrétant l'exécution de travaux municipaux sur la rue Michelin, entre sa limite ouest et le boulevard Le Corbusier, ainsi que sur le boulevard des Rossignols, entre sa limite sud et le boulevard Dagenais Ouest, et décrétant un emprunt de 5 100 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2023-3522)

---

**CM-20231003-923**

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13038

---

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac  
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13038 modifiant le Règlement L-10654 concernant la conversion de logements locatifs en copropriété divise.

ADOPTÉ

(SD-2023-3991)

---

Les discussions sur le point 8.6 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---

**CM-20231003-924**

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13051

---

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;



sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13051 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2023-4312)

---

À 20 h 28, la séance est suspendue.

À 20 h 44, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance. Tous les membres sont présents.

---

**CM-20231003-925**

NOMINATION - DIRECTEUR ADJOINT OPÉRATIONS  
INCENDIE ET SST - SÉCURITÉ INCENDIE

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules  
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Rémi Perry au poste de directeur adjoint opérations incendie et SST au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

ADOPTÉ

(SD-2023-4673)

---

**CM-20231003-926**

NOMINATION - DIRECTRICE ADJOINTE - ENVIRONNEMENT  
ET ÉCOCITOYENNETÉ

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:



de nommer Mme Isabelle Deguire au poste de directrice adjointe environnement et écocitoyenneté au Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté, avec une période de probation de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-4674)

---

**CM-20231003-927**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1886

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian  
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1886, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison de chaux calcique hydratée pour les stations d'eau potable, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Graymont (QC) inc.  
1 924 928,70 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4389)

---

**CM-20231003-928**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1825

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1825, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour un contrat à exécution sur demande pour l'inspection, le nettoyage et l'assainissement des conduits de ventilation et des systèmes CVCA, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

GSF Canada inc.  
332 938,86 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4234)



---

**CM-20231003-929**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1636

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier  
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1636, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'équipements, l'entreposage et l'approvisionnement en oxygène et en azote liquide pour les stations d'eau potable, pour une période de 7 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Air Products Canada ltée  
4 149 892,28 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4235)

---

**CM-20231003-930**

OCTROI - CONTRAT - DOS-1859

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier  
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1859, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces de marque W. Côté, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix:

W. Côté et Fils ltée  
1 059 753,43 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4347)

---

**CM-20231003-931**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1808

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant



APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1808, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour la location sans opérateur de divers équipements de déneigement, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Les équipements Benco Canada ltée  
bloc 1 (1 niveleuse garantie et 1 non-garantie)  
563 262,53 \$;

9115-7883 Québec inc. / Sig-Nature  
bloc 2 (5 chargeurs avec souffleuses)  
4 301 487,82 \$;

Contant inc.  
bloc 2 (17 chargeurs avec souffleuses)  
14 947 612,31 \$;

bloc 3 (1 rétro-excavatrice)  
376 433,90 \$;

bloc 4 (2 chargeurs)  
752 867,80 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4353)

**CM-20231003-932**

---

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE  
CONTRAT SP-30220

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat SP-30220 pour la collecte et le transport des matières recyclables, lot 3, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 268 380,90 \$ à Derichebourg Canada Environnement inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté daté du 25 juillet 2023 joint au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-4357)

---



**CM-20231003-933**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1831

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1831, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison de chlore gazeux en cylindre de 907,2 kg pour les stations de production d'eau potable, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Brenntag Canada inc.  
867 582,40 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4369)

---

**CM-20231003-934**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1648

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1648, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des services d'entretien ménager des espaces administratifs des usines et des complexes Guimond et Pauline-Vanier, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Entretien ménager Confiance inc.  
lot 1  
663 088,56 \$;

Service d'entretien ménager Vimont inc.  
lot 2  
172 428,01 \$;

lot 3  
373 114 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4370)

---



**CM-20231003-935**

**CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU  
CONTRAT SP-30191**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules  
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 5 765,25 \$ pour la contingence du contrat SP-30191 relatif à des travaux d'implantation d'un système de feux de circulation, à l'intersection du boulevard Saint-Martin Ouest et de la 100e Avenue.

ADOPTÉ

(SD-2023-4359)

---

**CM-20231003-936**

**APPROBATION - DÉCLARATION DE RÉCLAMATION FINALE  
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne  
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la déclaration de réclamation finale concernant la convention d'aide financière au montant de 5 000 000 \$ conclue avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le projet d'aménagement des installations d'athlétisme, dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec, et ce, conformément au Décret numéro 371-2021 du 2 mars 2021;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-4316)

---

**CM-20231003-937**

**DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME  
D'APPUI AUX COLLECTIVITÉS - VOLET 1**

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20220803-2531, le comité



exécutif autorisait le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) dans le cadre du programme d'appui aux collectivités et à négocier les termes d'une entente sectorielle avec différents partenaires, dont le MIFI et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et à utiliser les sommes issues du Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2, afin de financer la contribution municipale à cette entente;

ATTENDU QUE le MIFI nous informe que la résolution autorisant le dépôt de ladite demande d'aide financière doit être datée de moins de 12 mois;

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20230808-764, le conseil municipal a adopté le Plan d'action du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle 2023-2028 et qu'une nouvelle résolution est requise pour le dépôt de ladite demande au MIFI;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre du programme d'appui aux collectivités, volet 1, au montant de 1 500 000 \$, pour la période couvrant le 1er octobre 2023 au 30 septembre 2026;

d'autoriser ledit service à financer la contribution municipale à cette entente équivalent à 1 500 000 \$, soit 50 % du montage financier global en services.

ADOPTÉ

(SD-2023-4332)

---

**CM-20231003-938**

PROCÉDURES EN EXPROPRIATION - LOT 5 550 013

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu:

d'autoriser l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 5 550 013 du cadastre du Québec, d'une superficie de 3 998,2 mètres carrés, nécessaire à des fins de conservation;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les





procédures en expropriation et à déposer l'indemnité provisionnelle requise par la Loi sur l'expropriation concernant l'acquisition dudit lot, le tout tel que montré et décrit au plan et à la description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 4 juillet 2023 sous le numéro 7392 de ses minutes, et à offrir à l'exproprié la somme de 1 130 500 \$, représentant la valeur marchande estimée ainsi qu'un montant de 500 \$ pour troubles et ennuis.

Un débat s'engage.

Le conseiller Achille Cifelli demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 13 en faveur et de 7 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2023-4417)

---

**CM-20231003-939**

**HAUSSE - BUDGET DES REVENUS**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une hausse du budget des revenus d'un montant de 1 235 446 \$ provenant de la cession d'une partie du lot 2 017 360 (lot projeté 6 595 201) et du lot 2 409 686 du cadastre du Québec et d'augmenter en conséquence le budget des affectations pour le paiement comptant des immobilisations, afin de procéder à l'acquisition d'une partie des lots 1 720 075 et 2 409 685 (lots projetés 6 487 618 et 6 487 620) dudit cadastre, nécessaires à des fins de prolongement des rues Louis-B.-Mayer et Irma-Levasseur.

ADOPTÉ

(SD-2023-4480)

---

**CM-20231003-940**

**EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOT P.2 017 360 ET 2 409 686**

---



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'exclure une partie du lot 2 017 360 (lot projeté 6 595 201) et le lot 2 409 686 du cadastre du Québec du domaine public.

ADOPTÉ

(SD-2023-4480)

---

**CM-20231003-941**

ÉCHANGE - QUINCAILLERIE RICHELIEU LTÉE - SANS SOULTE

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle  
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser l'échange d'une partie des lots 1 720 075 et 2 409 685 (lots projetés 6 487 618 et 6 487 620) du cadastre du Québec, d'une superficie totale approximative de 3 664,1 mètres carrés, d'une valeur de 1 154 000 \$, propriété de Quincaillerie Richelieu ltée, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, contre une partie du lot 2 017 360 (lot projeté 6 595 201) et le lot 2 409 686 dudit cadastre, d'une superficie totale approximative de 3 662,2 mètres carrés, d'une valeur de 1 154 000 \$, propriété de Ville de Laval, le tout tel que montré et décrit aux plans et descriptions techniques préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, les 14 avril et 10 juillet 2023 sous les numéros 7363 et 7393 de ses minutes, ledit échange étant sans soulte ni retour de part et d'autre, le tout selon les termes et conditions mentionnés à la promesse d'échange, nécessaires à des fins de prolongement des rues Louis-B.-Mayer et Irma-Levasseur;

de mandater ETTIC Société Notariale S.E.N.C.R.L. à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-4480)

---

Le conseiller Yannick Langlois déclare un conflit d'intérêt relativement au point 11.18 de l'ordre du jour. Par conséquent, il demande que soit noté au procès-verbal qu'il ne participera pas aux



discussions.

---

**CM-20231003-942**

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOTS 1 169 158 ET 1 730 880

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu:

d'accepter l'offre des Immeubles Nérsam inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 2 450 000 \$ les lots 1 169 158 et 1 730 880 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1 663,6 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaires à des fins de parc;

de mandater ETTIC Société Notariale S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

Un débat s'engage.

M. Stéphane Boyer, maire, demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 14 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli et Isabelle Piché se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2023-4644)

---

**CM-20231003-943**

ADOPTION - RAPPORT ANNUEL 2022-2023 - COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

---

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le rapport annuel 2022-2023 de la Commission de la gouvernance.

ADOPTÉ

(SD-2023-4705)

---

**CM-20231003-944**

MANDATS - VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES  
TAXES - 23 NOVEMBRE 2023

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'ordonner à la greffière de procéder, le 23 novembre 2023 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Laval, située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, à la vente par enchère publique des immeubles décrits à l'état du trésorier et sur lesquels des taxes imposées n'ont pas été payées;

d'autoriser le Bureau des transactions et des investissements immobiliers à analyser les immeubles vacants situés en zone agricole et à faire les recommandations requises au Service des affaires juridiques;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures légales jugées nécessaires pour récupérer les taxes impayées et imposées sur les immeubles énumérés à l'annexe 1 ainsi que tout autre immeuble ayant des taxes dues, mais ne remplissant pas les conditions de la vente pour taxes;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures requises pour que la Ville fasse l'acquisition des lots vacants situés en zone agricole pour lesquels elle a un intérêt, tels qu'énumérés à l'annexe 2, sous réserve des recommandations du Bureau des transactions et des investissements immobiliers;

d'autoriser l'un ou l'une des personnes ci-après énumérées pour enchérir et acquérir, pour et au nom de la Ville, les immeubles mis en vente lors de la vente pour défaut de paiement des taxes du 23 novembre 2023 au montant des taxes dues, en capital, intérêts, pénalité et frais ou jusqu'au montant de l'évaluation municipale lorsque l'immeuble visé peut être acquis pour une fin municipale:

Robert Bigonnesse;  
Julie Poitras;



Karl Dufresne;  
Jean-François Saulnier.

ADOPTÉ

(SD-2023-4434)

---

**CM-20231003-945**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1643

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne  
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1643, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour des services d'impression, d'insertion et d'expédition des comptes de taxes et de production d'enveloppes afférentes, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Imprimés Administratifs Continuum Itée  
378 605,78 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4145)

---

**CM-20231003-946**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1556

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1556, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour des services professionnels pour des études préparatoires et la conception préliminaire, incluant une étude d'opportunité, pour les travaux d'implantation d'un réservoir d'eau potable à Chomedey, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Stantec Experts-conseils Itée  
642 710,25 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4244)

---



**CM-20231003-947**

**ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1736**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1736, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services de location avec opérateur de 9 niveleuses, 2023-2025, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Aurèle Côté inc.  
1 niveleuse  
104 839,95 \$;

2949-6817 Québec inc.  
1 niveleuse  
109 801,13 \$;

Transport Danny Montreuil inc.  
1 niveleuse  
132 221,25 \$;

9212-0872 Québec inc. (Adtech)  
1 niveleuse  
142 569 \$;

Déneigement SM Laval inc.  
1 niveleuse  
143 718,75 \$;

9054-6003 Québec inc.  
1 niveleuse  
146 593,13 \$;

Machinerie Tek  
1 niveleuse  
169 283,44 \$;

Excavation Nabert inc.  
2 niveleuses  
316 181,25 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4259)

---

**CM-20231003-948**

**ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1303**

---



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1303, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'équipements pour terrains de soccer et de hockey, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Profab 2000 inc.  
lot 1  
469 999,40 \$;

lot 2  
95 475,24 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-909)

---

**CM-20231003-949**

RÉSOLUTION AMENDÉE - APPROBATION EN PRINCIPLE -  
OCTROI - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL -  
EMPHYTÉOSE

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20210112-23, le conseil approuvait en principe l'octroi, à l'Office municipal d'habitation de Laval, d'une emphytéose sur les lots 1 980 118, 1 980 119, 1 980 120 et 1 980 122 du cadastre du Québec, afin de lui permettre de réaliser un projet AccèsLogis, conditionnellement à l'obtention de la confirmation du financement du projet par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et qu'une solution de relocalisation des locaux du Centre Défi-jeunesse soit confirmée;

ATTENDU QUE le projet a dû être modifié pour tenir compte de l'évolution des cadres financier et réglementaire;

ATTENDU QU'il est proposé de maintenir les locaux du Centre Défi-jeunesse sur le lot 1 980 122 et de développer un projet de logement social et abordable autonome sur les lots 1 980 118, 1 980 119 et 1 980 120 dudit cadastre;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle  
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'amender la résolution CM-20210112-23 afin que le premier paragraphe se lise comme suit:



«d'approuver en principe l'octroi, à l'Office municipal d'habitation de Laval, d'une emphytéose sur les lots 1 980 118, 1 980 119 et 1 980 120 du cadastre du Québec, afin de lui permettre d'y réaliser un projet de logement social et abordable, conditionnellement à l'obtention du financement du projet;».

ADOPTÉ

(SD-2023-4598)

---

**CM-20231003-950**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30070

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle  
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 28 663,27 \$ à Les Services EXP inc., requis pour défrayer le coût des services de surveillance des travaux d'aménagement de saillies drainantes de trottoirs et d'éclairage sur la rue Berlier et l'avenue Albert-Murphy, prévus au contrat SP-30139;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070.

ADOPTÉ

(SD-2023-4633)

---

**CM-20231003-951**

ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION ÉCORESPONSABLE  
DU MATÉRIEL ROULANT

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter la Politique de gestion écoresponsable du matériel roulant.

ADOPTÉ

(SD-2023-4546)

---

**CM-20231003-952**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

---





Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne  
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un spécialiste UI/UX pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «68-00002 - Plateforme web mobile», au montant de 297 070,57 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

Un débat s'engage.

M. Stéphane Boyer, maire, demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 15 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli et Isabelle Piché se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2023-3409)

---

**CM-20231003-953**

**NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF AD HOC SUR LA  
LANGUE FRANÇAISE**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle  
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mmes Lise Chevrier, Julie Payet, Carole Charvet et Josée Simard ainsi que M. Guillaume Lajoie pour agir à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif ad hoc sur la langue française, et ce, pour un mandat de 18 mois.

ADOPTÉ

(SD-2023-4798)

---



**CM-20231003-954**

**ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1838**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne  
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1838, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la réfection de toitures en élastomère, pour une période de 180 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Toitures V. Perreault  
1 549 539,92 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4627)

---

**CM-20231003-955**

**TOPONYMIE - VOIES DE DESSERTE - AUTOROUTE JEAN-NOËL-LAVOIE**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

de nommer les voies de desserte de l'autoroute Jean-Noël-Lavoie (A-440) «desserte nord Laval Ouest», «desserte nord Laval Est», «desserte sud Laval Ouest» et «desserte sud Laval Est», et ce, conformément à la résolution du comité de toponymie numéro CT-2020-19.

ADOPTÉ

(SD-2023-3785)

---

**CM-20231003-956**

**ADOPTION - MANDAT RÉVISÉ DU COMITÉ DE TOPONYMIE DE LA VILLE DE LAVAL**

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20180501-319, le conseil municipal adoptait la Politique de dénomination toponymique de Laval et constituait, par le fait même, le Comité de toponymie de la Ville de Laval et adoptait son mandat;

ATTENDU QUE la Politique-cadre révisée en matière de gouvernance prévoit que le Secrétariat de la gouvernance procède



périodiquement à une révision des mandats de toutes les instances internes de la Ville. Les révisions visent à faire des ajustements et des modifications qui notamment clarifient des dispositions, améliorent le fonctionnement, reflètent de nouvelles responsabilités, en plus de tenir compte des résultats des évaluations de la performance de l'instance ainsi que des commentaires de leurs membres;

ATTENDU QUE les modifications proposées sont surtout des ajustements de forme qui visent à assurer la cohérence interne et à mettre à jour certaines dispositions standard applicables à toutes les instances internes. Certaines dispositions sont retirées parce qu'elles sont inutiles, alors que d'autres visent à refléter les pratiques actuelles ou à les alléger, en plus de tenir compte des résultats des évaluations de la performance de l'instance ainsi que des commentaires de leurs membres. Il n'est proposé aucune modification de fond quant aux rôles et responsabilités, à la composition ainsi qu'au fonctionnement du comité qui demeurent inchangés;

ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande d'adopter le mandat révisé, joint au présent sommaire décisionnel, qui remplace le mandat de ce comité;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le mandat révisé du Comité de toponymie de la Ville de Laval joint au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-4239)

---

**CM-20231003-957**

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13025

---

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13025 décrétant la conception et la construction d'une infrastructure culturelle au centre-ville de Laval et décrétant un emprunt de 144 512 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-4665)

---

**CM-20231003-958**

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

---

de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au présent sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois d'août 2023 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval



durant l'année 2023, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2023-4253)

---

**CM-20231003-959**

**LISTE DES CONTRATS - AOÛT 2023**

---

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois d'août 2023, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 12 septembre 2023, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-4536)

---

**CM-20231003-960**

**ÉTATS FINANCIERS - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL - ANNÉE 2021**

---

de prendre acte des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Laval (OMHL) pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2021.

(SD-2023-4181)

---

**CM-20231003-961**

**DÉPÔT - ÉTATS COMPARATIFS NON CONSOLIDÉS ET RÉSULTATS PRÉVISIONNELS - EXERCICE FINANCIER 2023**

---

de prendre acte des états comparatifs non consolidés pour la période du 1er janvier au 31 août 2023 et résultats prévisionnels pour l'exercice financier 2023, comme ils sont préparés par la directrice et trésorière du Service des finances.

(SD-2023-4698)

---

**CM-20231003-962**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13025**

---

Le conseiller Alexandre Warnet donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13025 décrétant la conception et la construction d'une infrastructure culturelle au centre-ville de Laval et décrétant un emprunt de 144 512 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-4665)



---

**CM-20231003-963**

AVIS DE PROPOSITION - AFFICHAGE - DONNÉES  
COLIMINDER SAINTE-ROSE

---

La conseillère Isabelle Piché dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale de rendre disponible sur son site web en temps réel les données du ColiMinder situé près de la station d'eau potable de Sainte-Rose.

---

**CM-20231003-964**

AVIS DE PROPOSITION - ACCESSIBILITÉ ET GRATUITÉ -  
COURS DE NATATION

---

Le conseiller David De Cotis dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour mettre en place un programme pour rendre accessible et gratuit des cours de natation reconnus par la Société de sauvetage du Québec dans l'ensemble de ses piscines pour les saisons estivales à venir.

---

**CM-20231003-965**

AVIS DE PROPOSITION - ACCORD - TOLÉRANCE - APPELS  
D'OFFRES - OBNL

---

Le conseiller David De Cotis dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour mettre en œuvre une politique de tolérance de 10 % favorable à nos OBNL dans leur réponse aux appels d'offres afin de soutenir ces entreprises dans leurs missions, ainsi que pour encourager l'économie sociale et locale.

---

À 22 h 44, la conseillère Christine Poirier quitte son siège.

---

**CM-20231003-966**

AVIS DE PROPOSITION - PAGE WEB UNIQUE -  
INFORMATIONS - TRAVAUX ROUTIERS

---

Le conseiller David De Cotis dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale de mettre en place sur une page web unique accessible à partir de la page d'accueil du site web de la Ville de Laval, un tableau agrégeant la totalité des informations de types date de début, date de fin, durée des travaux, raison des travaux, coûts totaux et l'entrepreneur, sur les travaux routiers actuels, ainsi qu'à venir et de le maintenir à jour en continu par le Service des communications.

---



À 22 h 48, la conseillère Christine Poirier reprend son siège.

---

**CM-20231003-967**

**AVIS DE PROPOSITION - PRIORISATION - SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE**

---

Le conseiller Claude Larochelle dépose un avis proposition afin que le conseil municipal décrète la sécurité routière comme une priorité, que le nombre d'agents affectés à l'escouade de sécurité routière soit doublé, que le nombre d'opérations de sécurité routière soit augmenté conséquemment et que le Service de police de Laval présente annuellement un bilan complet détaillé en sécurité routière.

---

**CM-20231003-968**

**PROPOSITION ACCEPTÉE - ENQUÊTE - GESTION DE CRISE -  
CONTAMINATION D'EAU POTABLE - LAVAL-LES-ÎLES**

---

La conseillère Louise Lortie dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale de faire enquête sur la gestion de crise lors de la contamination d'eau potable dans Laval-les-Îles et de soumettre un rapport au conseil municipal et demande d'en discuter immédiatement.

La proposition est appuyée par le conseiller Claude Larochelle.

Tous les membres acceptent de discuter immédiatement de la proposition.

CONSIDÉRANT que lors d'une intervention du Service d'incendie dans Laval-les-Îles, le 26 septembre dernier, un produit chimique s'est infiltré dans le réseau d'eau potable d'un secteur visé;

CONSIDÉRANT qu'un peu plus de 2500 adresses du secteur et que des milliers de citoyens et entreprises ont été affectées par cette contamination;

CONSIDÉRANT que lorsqu'il est question d'un enjeu de santé publique, la communication directe et efficace avec les citoyennes et les citoyens est essentielle pour assurer la sécurité et la confiance de la population;

CONSIDÉRANT qu'en raison de certaines lacunes en matière de transmission de l'information, plusieurs appels au 311, au 911 et au centre antipoison ont été enregistrés;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public de faire la lumière sur cet événement et sur l'efficacité de la réponse de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie  
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

que le comité exécutif mandate la Direction générale de faire enquête



sur la gestion de crise lors de la contamination d'eau potable dans Laval-les-Îles et de soumettre un rapport au conseil municipal.

Un débat s'engage.

La proposition principale telle que déposée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

---

**CM-20231003-969**

PROLONGATION DE LA SÉANCE

---

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h avec une résolution d'ajournement, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968.

Tous les membres présents acceptent de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

---

À la demande du conseiller David De Cotis et suite à un débat entre les conseillers, le point 15.1 de l'ordre du jour est retiré.

---

À la demande du conseiller David De Cotis, le point 15.2 de l'ordre du jour est retiré.

---

À la demande du conseiller Achille Cifelli et suite à un débat entre les conseillers, le point 15.3 de l'ordre du jour est retiré.

---

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Claude Larochelle

Décret du conseil des ministres du gouvernement du Québec – communication de l'information et annonce officielle – subvention de 44 000 000 \$ – convention non-accessible

Achille Cifelli

Rapport de la Société de transport de Laval (STL) 2019 et 2021 – suivi des recommandations appliquées à ce jour

---

**CM-20231003-970**

PROLONGATION DE LA SÉANCE

---

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une



résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h avec une résolution d'ajournement, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968.

Tous les membres présents acceptent de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

---

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS (SUITE)

Louise Lortie

Rapport du président du comité de vérification 2023 – bonification du rapport

---

---

À 23 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

---

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe